



Appel à projets – Ateliers

Foyer occupationnel / Sornac

Présentation de la structure

Situé en Corrèze dans le hameau de la Pommerie (commune de Saint-Setiers), Appelboom fait partie du Réseau art contemporain en Limousin et accueille depuis 1995 des artistes : plasticiens, danseurs, musiciens, comédiens,... en résidence.

Riche de son environnement naturel préservé et de son ouverture culturelle, le Plateau de Millevaches offre un cadre de réflexion propice à l'expérimentation, au développement ainsi qu'au croisement des pratiques artistiques contemporaines. Située entre 700 et 1000m d'altitude au sein du Parc Naturel Régional, cette zone géographique dont la densité de population est assez faible est recouverte de lac, de forêts et de landes. Les secteurs forestier et agricole en sont les principales économies.

La forte présence du territoire amène bien souvent les artistes en résidence à envisager leurs projets dans un dialogue avec le paysage, l'environnement local, et à s'ouvrir au public à travers leurs œuvres, pendant et après leur temps de création.

Pour 2008, Appelboom s'est fixé trois axes pour ses appels à résidence (**voir appels à résidence**) :

- Art sonore (2 personnes/an) : ce volet s'adresse à des artistes dont le travail porte sur une réflexion autour du territoire à travers le médium son (musique, installation sonore, projet transdisciplinaire).
- Tous domaines (2 personnes/an) : Un second volet plus large s'ouvrant à de jeunes artistes cherchant à développer une proposition en lien avec le territoire.
- À Suivre – Les Chemins s'écoulent en Millevaches (1 personne/an) : Le troisième axe est développé en partenariat avec les associations Compte en Creuse et Pays' Sage. Le projet propose de réaliser un parcours artistique lors du festival « Les chemins de rencontres » en juillet 2008.

Sur place, l'équipe développe un réseau de personnes et de structures ressources permettant au projet artistique de s'inscrire dans le contexte local. L'objectif est ainsi de faciliter l'intégration, la réalisation et la diffusion des œuvres produites en résidence en fonction des besoins énoncés et échangés avec l'artiste. Une liste de structures est disponible sur le site internet ou sur demande à l'association.

Les artistes présentant leur candidature pour les résidences peuvent également proposer un projet dans le cadre des ateliers.

Cadre des ateliers / objectifs

Dans une volonté de médiation culturelle et de sensibilisation à l'art contemporain, des ateliers sont mis en place avec des structures locales autour d'une réflexion sur le territoire et le paysage. Les artistes sont donc invités ici à proposer des interventions en lien avec leurs pratiques et leurs démarches artistiques pouvant trouver un véritable écho dans une démarche de partage avec les publics.

Le projet s'inscrit comme une action d'ouverture tant vers les jeunes que vers les adultes. Il s'agit de faire se croiser, notamment à travers le champ social et culturel, des façons différentes de voir et d'appréhender le territoire.

Chaque fin d'atelier sera valorisée et ponctuée par un événement de présentation publique qui aura lieu à la Pommerie ou dans différents lieux en Haute Corrèze, choisis en fonction des projets développés.

Les établissements avec lesquels nous travaillons sont :

-les espaces jeunes de Sornac et de Bugeat

-le foyer occupationnel de Sornac

L'atelier mis en place en partenariat avec le Foyer occupationnel de Sornac accueillera entre 5 et 10 résidents du foyer. Il s'agit d'un public handicapé suivi dans le cadre des ateliers de musicothérapie assurés par Cyril Cadu.

Les projets proposés tourneront donc autour de l'approche et de la pratique musicale et sonore.

Présentation du Foyer occupationnel et de l'activité son

L'établissement

Le Foyer Occupationnel Maison d'Accueil Spécialisée « les Tamaris » de Sornac dépend le Fondation Jacques Chirac. Il résulte de la transformation de l'Institut-Médico-Educatif qui avait ouvert le premier septembre 1974.

Il admet des personnes handicapées des deux sexes, âgées de 16 à 60 ans vivant dans des structures différentes : 5 pavillons ayant un agrément Foyer Occupationnel et un établissement ayant un agrément Maison d'Accueil Spécialisée. Un lieu d'habitation qui est une ferme thérapeutique situé à une quinzaine de kilomètres de Sornac.

La population

Les résidents accueillis souffrent de différentes pathologies : déficiences mentales, encéphalopathies, oligophrénies, psychoses déficitaires, psychoses autistiques à infirmités motrices cérébrales.

Le lieu

C'est une salle dans le bâtiment des activités permanentes situé au carrefour des lieux de vie. La pièce est suffisante pour y recevoir 4 à 5 personnes (l'aire de jeu mesure 24 m2).

Le projet d'intervention de l'activité SON

La mise en place de cette activité relève à la fois de besoins pavillonnaires, d'observations d'adultes déficients intellectuels, moteur, sensoriels et de la difficulté majeure à communiquer avec eux, entre eux, afin de les aider à devenir « Sujet » à part entière.

Utiliser le sonore comme moyen de communication, de relation, mais aussi comme créativité et expression avec des adultes.

DUCOURNEAU Gérard souligne : « *ouvrir les canaux de communication, c'est permettre à l'individu de rendre compréhensible à son entourage le contenu de sa communication.* »

C'est le projet de vie du résident qui définit si la prise en charge est individuelle ou en groupe.

Les séances réceptives

Un temps d'écoute musicale / sonore qui consiste, de par sa structure musicale, à déclencher des réactions chez l'auditeur, et qui varie selon la prise en charge, il est toujours suivi d'un temps de parole.

- Des bandes test
- Des montages musicaux ou sonores
- Des écoutes musicales

Les séances actives

Elles sont définies en plusieurs temps :

- Découverte instrumentale, environnante, corporelle, vocale.
Pêche aux sons : enregistrement de sons choisis par chacun.
Détournement d'objet de récupération
Jeux rythmique
- Des temps de production (en utilisant un ou plusieurs instruments), où en fait, il n'y a pas de cadre rigide pendant le temps de jeu ; une fois que l'instrument est choisi, le résident donne ce qu'il veut (utilisation de la voix, des sons corporels), seul le temps reste immuable.
- Production individuelle, qui permet à chacun d'avoir son moment personnel de production / (2 à 3mn)
- Production de groupe, qui est la continuité de la production individuelle, mais qui ouvre beaucoup plus aux interactions et interrelations / (8 à 10mn)

Ces temps de jeux instrumentaux s'orientent vers des productions sonores qui sont enregistrées, discutées, réécoutées, rediscutées.

Les instruments : toutes les familles d'instruments sont représentées, les vents, les peaux, les cordes, les lames, les sonnailles.

L'animateur de l'activité

Aide médico psychologique à Sornac depuis 1994, formation à la musicothérapie depuis 2001, il reçoit cinq jours sur sept une cinquantaine de résidents à la semaine.

Durée et lieu de l'atelier

L'atelier, d'une durée approximative de 6 jours se déroulera dans la grange aménagée sur le site à la Pommerie (Saint-Setiers).

Moyens mis à disposition

Appelboom met à disposition :

Logement : 2 chambres, sanitaires et cuisine. L'atelier et le logement peuvent être partagés par plusieurs artistes.

Atelier : 1 studio de 80 m2

Matériel : Le lieu dispose d'une connexion internet mais d'aucun matériel technique particulier. Le foyer occupationnel dispose d'un ensemble d'instruments à vent, à corde... (piano, xylophone, senza, derbouka, bongos, Djem, tambourins, guitare, cithare, flûte à bec, flûte de pan, harmonica, ocarina, sifflet, tuyau harmonique, cymbale, congas, triangle, cloche, maracas, grelot,...)

Espace d'exposition : 1 salle de 120 m2

Indemnisation : Chaque artiste intervenant dans le cadre de l'atelier reçoit une bourse de 1.200 Euros, pour ses honoraires et les repas ainsi qu'une bourse de 500 Euros pour les déplacements et l'hébergement.

Communication : Les frais de communication (réceptions, publications, mailing, vernissages) sont pris en charge par la structure.

Cadre juridique

Un contrat spécifiant les engagements de l'association et de l'artiste accueilli sera signé avant le début du séjour.

L'artiste devra justifier d'un statut social (ou structure administrative) lui permettant d'émettre une facture.

Remarques importantes

Le lieu dit la Pommerie se trouvant relativement isolé, il est vivement conseillé de venir en voiture, ou tout au moins d'être en possession d'un permis de conduire.

Il est possible d'accueillir les artistes souhaitant faire un repérage.

Candidature

Dossier de candidature :

- Un dossier de présentation des travaux déjà réalisés (visuels)
- Une note d'intention présentant le projet de l'artiste pour atelier
- Un CV
- Tout document jugé intéressant pour appuyer le dossier (CD, DVD, catalogue,...)

Pour les résidences 2008, les dossiers sont à envoyer **jusqu'au 7 janvier 2008** à l'adresse suivante :

**Appelboom
La Pommerie
19290 Saint-Setiers**

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au : +33 (0)5.55.95.64.32
ou par mail : residence@lapommerie.org

Après décision du comité de pilotage, une réponse sera envoyée à chacun des artistes ayant présenté un dossier.